

# COMMUNE DE LA BAROCHE

Route Principale 64 - 2947 Charmoille

Secrétariat communal  
Tél. 032/462.26.17  
[secretariat@labaroche.ch](mailto:secretariat@labaroche.ch)

Caisse communale  
Tél. 032/462.10.64  
[recette@labaroche.ch](mailto:recette@labaroche.ch)

CCP 10-745346-8  
[www.labaroche.ch](http://www.labaroche.ch)

## INFORMATIONS COMMUNALES

\*\*\*\*\*

n°1 janvier 2020

### Mise à disposition de sacs poubelle taxés pour les enfants de moins de 3 ans et les personnes incontinentes

Selon le règlement des déchets, nous vous rappelons que les enfants de moins de 3 ans et les personnes incontinentes (certificat médical à présenter) bénéficient gratuitement de 30 sacs taxés de 35 litres par année.

Ces sacs gratuits sont disponibles au secrétariat communal.

\*\*\*\*\*

### Subvention cantonale et participation communale aux primes de l'assurance maladie des enfants

Nous vous informons que la Caisse de compensation de la RCJU attribue des réductions de primes d'assurance-maladie aux assurés de condition économique modeste et moyenne. Les formulaires de demande peuvent être retirés au secrétariat communal ou directement téléchargés sur le site [www.caisseavsjura.ch](http://www.caisseavsjura.ch) (voir sous formulaires / particulier / réduction primes)

Nous vous rappelons également que la Commune de la Baroche verse une contribution mensuelle de Fr. 30.— aux enfants jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Cependant, cette subvention tient compte de la charge effective de la prime d'assurance (prime – subvention de la Caisse de compensation).

De ce fait, nous vous prions de faire parvenir à la Recette communale **les décomptes de caisse maladie ou la facture du mois de mars 2020 jusqu'au 30 juin 2020. Passé ce délai, la Commune n'entrera plus en matière pour l'octroi de la subvention 2020.** Celle-ci sera payée en une fois au mois de décembre.

\*\*\*\*\*

### Essai de sirène

Comme chaque premier mercredi du mois de février aura lieu l'essai de nos sirènes d'alarme générale

**5 février 2020 à 13h30.**

## Suppression de bennes aux déchets encombrants

Dès la prochaine récolte des déchets encombrants du 10 mars 2020, nous vous informons qu'il n'y aura plus de benne à disposition pour

- l'électroménager
- déchets inertes (tuiles, briques, béton, etc.)

Ces déchets devront dorénavant être déposés dans les centres de collectes à Courgenay ou à Porrentruy.

La Baroche, janvier 2020

Conseil communal

\*\*\*\*\*

### SIS BAROCHE

#### Recrutement 2020

Les personnes domiciliées dans la commune, **hommes et femmes**, dans les tranches d'âge suivantes :

– de 18 à 20 ans  
(pour les personnes désirant faire partie du SIS avant l'âge officiel)

– de 21 à 50 ans  
(tranche d'âge concernée par l'obligation de servir)

peuvent intégrer le SIS Baroche.

Les personnes concernées sont priées de faire connaître leur décision, à savoir rejoindre le corps des sapeurs pompiers de la Baroche ou payer la taxe d'exemption, en contactant le commandant Mathieu Surmont, Le Clos de la Scie 32A, 2947 Charmoille / [matstarmix@gmail.com](mailto:matstarmix@gmail.com) / 078 665 43 15.

Les personnes nous ayant communiqué leur intention de ne pas faire partie du SIS Baroche l'année passée ne sont pas concernées par cet avis.

Nous vous informons également que les enfants dès l'âge de 10 ans ont la possibilité de faire partie des jeunes sapeurs pompiers (JSP), en collaboration avec d'autres SIS de la région. Pour plus de renseignements, le commandant Mathieu Surmont se tient à votre disposition.

La commission du SIS Baroche

**PARTICIPATION DE LA POPULATION !  
RÉVISION DE L'AMÉNAGEMENT LOCAL  
LE CONSEIL COMMUNAL DE LA BAROCHE VOUS INVITE À LUI  
FAIRE PART DE VOS RÉFLEXIONS, ET IDÉES !**

Réviser le plan d'aménagement local (PAL) c'est :

- Une **chance** pour une population de **s'imaginer son avenir**
- Un point de **rencontre et d'échange** entre des personnes
- Un **outil de travail et de réflexion** pour les autorités



Le plan d'aménagement doit être le reflet des réflexions des habitants de La Baroche pour les 15 prochaines années.

Il s'agit par exemple de réfléchir à l'urbanisation, à la mobilité, à la nature et/ou à l'environnement. Ci-dessous, quelques pistes de réflexion.

- Valorisation du parc immobilier existant – programme de réhabilitation ? ...
- Espaces publics – aménagements complémentaires ? ...
- Espaces de détente, sport, tourisme, loisirs – aménagements localisation ? ...
- Installations à vocations sociales – besoins, localisation ? ...
- Pérennité des entreprises locales – besoins en extensions, nuisances ? ...
- Mobilité douce – sécurisation du réseau existant, compléments ? ...
- Nature, faune et flore – revitalisation de vergers ? couloirs écologiques ? ...
- Energie – centrale photovoltaïque ? éoliennes ? ...
- Gestion de déchets – déchetterie centralisée ?...
- Projet de lotissement – oui ou non – où – quand ?
- Etc.

*Les autorités souhaitent connaître votre avis !*

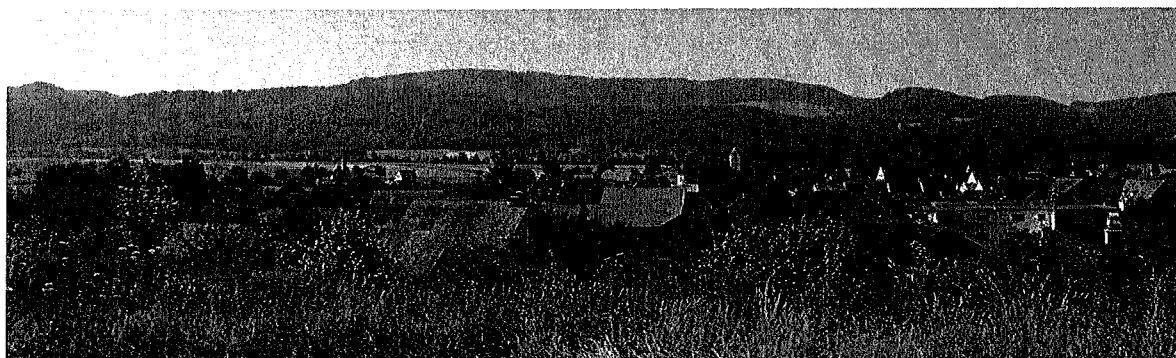
*Merci pour votre investissement !*

Les autorités communales attendent avec intérêt vos propositions remarques et/ou idées. Vous pouvez les adresser par courriel ou par courrier d'ici au 29 février 2020.

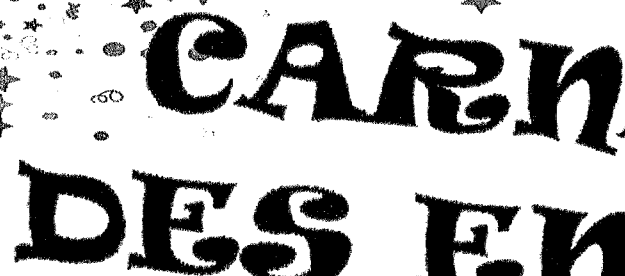
Adresse de contact

Administration communale de la Baroche  
Route principale 64  
2947 Charmoille

Tél. 032 462 26 17  
secretariat@labaroche.ch







# CARNAVAL DES ENFANTS

*Mardi 25 février 2020*

*Sur le thème « Princes et Princesses »*

*Départ du cortège 14h30*

Rendez-vous à la douane de Charmoille



Animations avec élection de la plus belle princesse et prince



thé, vin chaud offert



Pour le goûter, nous comptons sur les parents pour la confection de diverses pâtisseries qui seront au préalable déposées dans la cour de l'école de Charmoille

Bienvenue à toutes et à tous !

Merci de votre participation, ceci contribue au maintien du carnaval des enfants de La Baroche. Les membres de la Société de Carnaval Les Barotchais se réjouissent de vous rencontrer à cette prochaine occasion.

**Convocation**  
**À l'assemblée générale ordinaire**  
**du journal LaBaroche, le rendez-vous des villages**  
**le lundi 27 avril 2020 à 19h30**  
**Ancienne salle communale de Pleujouse**

Ordre du jour :

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 mai 2019
- 3) Élections statutaires
- 4) Comptes 2019
- 5) Rapport de la Rédactrice en chef
- 6) Activité 2020
- 7) Divers

L'assemblée statutaire sera suivie du verre de l'amitié.

La Rédactrice en chef :

Le Président de séance :

Armelle Cuenat

Jean-Louis Merçay

---

*Depuis bientôt 10 ans, le journal est distribué gracieusement en tout-ménage dans La Baroche pour le bénéfice de presque 600 ménages et 1200 habitants, cela sans compter les résidents secondaires, qui sont légions ! Cela fonctionne grâce à celles et ceux qui jouent le jeu et paient la cotisation de 25.- CHF sur base volontaire.*

*Le comité de rédaction remercie donc vivement les personnes qui offrent un soutien financier régulier ou ponctuel.*